

Comité syndical du mercredi 20 mars 2024

19. **PARTENARIAT ENTRE LE SYVEDAC ET LA SAS IDEAL CONNAISSANCES POUR L'ÉVÈNEMENT NATIONAL « CARREFOUR DES DÉCHETS » DES 3 ET 4 JUILLET 2024 A ROUEN.**

Les Réseaux Interdéchets et Traitement des déchets de la SAS Ideal Connaissances (idealCO) regroupent près de 18 300 utilisateurs au plan national (métropole et territoires ultramarins). Parmi les thématiques abordées, celles liées à l'actualité : biodéchets, filières REP, extension des consignes de tri, réemploi; mais évidemment aussi des sujets quotidiens de fond sur la prévention des déchets et l'économie circulaire, la collecte (matériels, modes de gestion, performances, fiscalité,...), les déchèteries (enjeux avec l'économie circulaire et les nouvelles filières REP, forme de l'équipement, matériels, agents,...), installations de traitement (ISDND, centres de tri, UVE, ... sur les volets projets, exploitation, évolution, réglementation, législation,...), la propreté (lien avec la collecte, enjeux de collecte hors foyers, sensibilisation , communication).

IdealCO a relancé les Assises nationales, rebaptisées Carrefour des Déchets à Montpellier les 7 et 8 septembre 2023 en partenariat avec les partenaires institutionnels impliqués à ses côtés. Près de 550 participants ont participé.

Après le succès de cette première édition à Montpellier et afin de mettre en avant d'autres territoires porteurs et engagés, le SMEDAR a répondu favorablement à l'appel à candidatures lancé par IdealCO pour co-organiser la 2ème édition à Rouen les 3 et 4 juillet 2024, sous réserve de mobiliser l'ensemble des partenaires locaux impliqués à ses côtés.

Le programme sera construit autour de 5 pôles thématiques : prévention des déchets/économie circulaire, pré-collecte et collecte, traitement/recyclage, déchèteries, filières REP.

Il est ainsi proposé que le SYVEDAC soit partenaire de cet évènement et apporte à une participation financière à hauteur de 10 000 € TTC (soit 8 333,33 € HT).

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20240320-20240320_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2024

Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation



Comité syndical du mercredi 20 mars 2024

LE COMITE SYNDICAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les compétences du SYVEDAC en matière de traitement des déchets ménagers et assimilés ;

CONSIDERANT l'intérêt pour le SYVEDAC d'être partenaire de l'évènement national « Carrefour des déchets » des 3 et 4 juillet 2024 à Rouen ;

APRES EN AVOIR DELIBERE :

APPROUVE le partenariat du SYVEDAC pour l'évènement « Carrefour des déchets » qui se tiendra les 3 et 4 juillet 2024 à Rouen ;

APPROUVE la participation financière du SYVEDAC à hauteur de 8 333,33 € HT, soit 10 000 € TTC, auprès de la SAS idéal Connaissances pour cette édition 2024 qui se déroulera à Rouen ;

AUTORISE Monsieur le Président ou son Représentant à signer l'ensemble des pièces nécessaires à la bonne exécution de la présente délibération ;

DIT que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Caen dans un délai de 2 mois suivant sa publication. Ce recours contentieux peut être précédé dans ce délai d'un recours gracieux auprès de monsieur le maire. Cette procédure prolonge le délai de recours contentieux qui doit alors être introduit dans les 2 mois suivant la réponse au recours gracieux ;

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.

Pour extrait conforme



Olivier PAZ
Président du SYVEDAC

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20240320-20240320_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2024

Publication : 22/03/2024

Pour l'autorité compétente par délégation

A l'unanimité



Siège Social

SYVEDAC

9, rue Francis de Pressensé
14460 COLOMBELLES
Tél. : 02 31 28 40 03

PROCES-VERBAL

Date de convocation : 13 mars 2024

L'an deux mille-vingt-quatre, le mercredi vingt mars à 18h30, les membres du Comité syndical du SYVEDAC, sur convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président, Olivier PAZ, se sont réunis, en séance publique dans les locaux de la Communauté urbaine CAEN LA MER – 16 rue Rosa Parks à CAEN (les Rives de l'Orne), salle de l'Hémicycle.

Nombre de membres en exercice : **73**

Nombre de membres présents : **46**

Etaients présents :

⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**

↳ Délégués titulaires : M. BAIL – Mme BARILLON - M. BOURGUIGNON -Mme CALBERG-ELLEN - M. COUTANCEAU - M. DEGOULET - Mme DIOUF - M. DUTHILLEUL - M. FLAUST – M. GUENNOC - M. GUIDI - M. JOBEY - Mme LAMY - M. LANDEMAINE - M. LANGLOIS - M. LE LAN - M. LECERF - M. LIZORET - M. LOUVEL - M. MATA - M. Bruno MARIE - M. POTTIER - M. PRIEUX - M. RAVENEL - M. ROBERT - M. VINCENT.

⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**

↳ Délégués titulaires : M. BRIARD - M. CHEDEVILLE - M. COOL - M. LOUIS - M. Alain MARIE - M. TISSIER - M. VIGAN – Mme WASSNER.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**

↳ Délégués titulaires : M. GAUQUELIN – M. LENEZ.

⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**

↳ Délégués titulaires : M. CALIGNY-DELAHAYE - M. GERMAIN - Mme GRANA – Mme LELIEVRE - M. PAZ.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20240320-20240320_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2024

Publication : 22/03/2024

Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Pour l'adresse complète de Pressensé 14460 Colombelles

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org



www.syvedac.org

- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**
 - ↳ Délégués titulaires : M. DENOYELLE - M. GOBÉ - M. MAUGER.
 - ↳ Délégué suppléant : M. MALAQUIN.

- ⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**
 - ↳ Délégué titulaire : M. GUILLEMETTE.

Etaient absents excusés (délégués titulaires) :

- ⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**
 - ↳ Délégués titulaires : M. ADAM - Mme COUE DA SILVA - M. JEANNENEZ - M. LESELLIER - M. MONTONI - Mme SASSIER.

- ⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**
 - ↳ Délégués titulaires : M. DESHAYES - M. GILAIN – M. GUILLOT - Mme REVERT.

- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**
 - ↳ Délégués titulaires : M. BOSSARD - M. DELAHAYE.

- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**
 - ↳ Délégué titulaire : Mme DUBOS.

- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**

- ⇒ **SMICTOM DE LA BRUYERE**
 - ↳ Délégué titulaire : Mme FIEFFÉ.

Etaient absents (délégués titulaires) :

- ⇒ **COMMUNAUTE URBAINE CAEN LA MER**
 - ↳ Délégués titulaires : M. BERNARD – M. DESVAGES - Mme FIQUET - M. GOBERT - Mme LEGRAND - Mme MICHEL – M. SÉRÉE - Mme THOMAS.

- ⇒ **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LISIEUX-NORMANDIE**
 - ↳ Délégués titulaires : M. GALLIER - Mme Armelle LAMY – M. RZEPECKI.

- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES CŒUR DE NACRE**
 - ↳ Délégué titulaire : M. DUPONT-FEDERICI

- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES NORMANDIE CABOURG PAYS D'AUGE**
 - ↳ Délégué titulaire : M. HILBÉ.

- ⇒ **COMMUNAUTE DE COMMUNES VALLEES DE L'ORNE ET DE L'ODON**
 - ↳ Délégué titulaire : Mme BLANCHER.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

014-251402681-20240320-20240320_19-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 22/03/2024

Publication : 22/03/2024

Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise

Pour l'autorité compétente par délégation, 14 460 Colombelles

7 Rue Francis de Pressensé

Tél. : 02 31 28 40 03 • contact@syvedac.org
www.syvedac.org

